

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 octobre 2020

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 PP 76** Subvention à la BSPP par la Région Ile-de-France.

**M. Nicolas NORDMAN, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le projet de délibération, en date du 14 septembre 2020, par lequel M. le préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et la Région d'Ile-de-France et relative à la subvention en numéraire d'une valeur de 500 000 euros ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, relative à la subvention de la Région Ile-de-France destinée à participer à l'acquisition d'engins d'intervention. Cette

subvention financière correspondant à 50% du coût hors taxe supportée par la BSPP est évaluée à cinq cent mille euros (500 000 €).

Article 2 : est autorisé le préfet de police à signer ladite convention.

**Mme la Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**